

un cabochon qui semble être de l'os ; les ailes et les pattes par quatre grenats surélevés sur paillon. On m'offrit récemment plus de 2.000 francs de cette fibule.

Il est à remarquer que le système de fixation sur un vêtement de la majeure partie de nos broches actuelles est le même que celui des fibules franques.

Les pinces à épiler, les peignes, les aiguilles, les rouelles, les bagues, les bracelets ne présentent rien d'intéressant. Bien que j'aie récolté des débris de peignes dans une vingtaine de tombes, je considère que parmi le mobilier, le peigne en os est l'objet le plus délicat à apercevoir, car il s'identifie parfaitement à la terre. Rien de spécial non plus à signaler concernant les boucles de chaussures, les ferrets, les aiguillettes, les forces, les poinçons et autre menu mobilier.

J'ai signalé à M. Lantier la présence dans certaines tombes de clous que je considère comme des clous symboliques en raison de leur dépôt sur la poitrine du squelette et aussi en raison de leur excellente conservation qui ne s'explique guère autrement que par une préparation antérieure à l'inhumation. M. Lantier m'a fait connaître que dans certains cimetières espagnols, les clous découverts symbolisaient le compagnon ou la compagne du défunt ; ces clous remplaçant dans les tombes des indigents les statuettes en ivoire, en os, en pierre, en plâtre, trouvées dans les tombes plus riches. Ayant recueilli à Sauvillle des clous dans des tombes d'enfants, cette signification ne saurait guère être admise. Comme nos populations barbares, certaines sectes religieuses chinoises actuelles inhumant encore sur cendre ; chez elles, d'après une conférence de M. Henri Cordier au Musée Guimet, le dépôt du clou dans la tombe indique l'espérance que le défunt a d'avoir, par ses enfants et ses petits-enfants, des héritiers mâles. Y aurait-il là une relation avec la coutume observée ici ? Les origines des Barbares me semblent reculées suffisamment loin vers l'Orient pour autoriser un rapprochement des coutumes de peuples aussi éloignés dans le temps et l'espace. Dans certaines tombes de Chaouilley, le Docteur Voinot avait constaté la présence de clous sur la destination desquels il n'ose se prononcer. « Ces tiges sont désignées, dit-il, à tort ou à raison, comme étant des clous de cercueil ». Or, dans plusieurs sépultures, le Docteur Voinot ne signale qu'un clou trouvé généralement entre les fémurs ; on conçoit difficilement un clou de cercueil

et un seul surtout à cet emplacement. Y aurait-il là une survivance du phallus? A Sauville, la tombe 3 a donné une pendeloque qui semble bien être une amulette phallique, ayant avec une trouvaille du même genre faite à Ober-Olm, beaucoup d'analogie. M. Lantier m'a invité à sacrifier quelques clous afin d'être fixé sur le motif de leur conservation. Ont-ils été au préalable recouverts d'un enduit protecteur? Une résine, par exemple.

Pour ce qui est des colliers et des perles, j'ai constaté à Saint-Germain que les grosses perles d'ambre analogues à celles constituant le collier de la tombe 76 (10 perles pour 17 grammes) sont assez rares; je n'y ai pas remarqué de grosses perles de verre dont les incrustations simulent un ornement végétal comme celui de la grosse perle de la tombe 26 qui pèse 29 grammes. Sont très rares également les perles de verre en pâtes polychromes colorées dans la masse comme j'en possède quelques-unes; plusieurs maîtres-verriers m'en avaient d'ailleurs signalé tout l'intérêt.

Je ne reviendrai pas sur l'aiguille du chignon dont la trouvaille a fait l'objet d'un petit article dans le *Bulletin de l'Association Lorraine d'Etudes Anthropologiques*. La projection ne laisse pas voir les traces des vestiges de cuir provenant de la lanière enserrant le chignon; or, je considère que c'est un point très intéressant. MM. Chenet et Schaeffer ont trouvé à Lavoye et à Schiltigheim des aiguilles semblablement placées. Dans nos régions et à une certaine époque tout au moins, le chignon devait donc être rassemblé, non au sommet de la tête, mais en arrière vers l'occipital.

Chez les Barbares, Nénette et Rintintin existaient déjà sous la forme de petits graviers blancs, roulés, étrangers au terrain ou de petits fragments de verre, alors rare, par suite recherché et précieux. Si une canine de sanglier percée a servi de pendeloque, un certain nombre d'autres dents d'animaux ne portant aucune trace de perforation me semblent être également des amulettes. Leur identification faite récemment par M. le Professeur Bourdelle, professeur d'anatomie comparée au Muséum d'Histoire naturelle, a révélé la présence de dents ou de mâchoires de sanglier, de porc, de chien, de loup, de cheval, de bovin; une molaire inférieure de petit ruminant n'a pu être déterminée: il s'agit d'un ovin, d'un caprin ou d'un cervidé.

Que dirai-je des symboles religieux? Jusqu'alors, je n'ai rencontré que le cercle centré, symbole solaire dès l'époque proto-

historique. Il n'y a absolument rien de chrétien ni dans les tombes, ni sur le mobilier: ni escargot, ni coquille d'huître, ni image de poisson, ni palme, ni croix, ni chrisme. Ne sont explorées présentement, il est vrai, que peu de tombes du VII^e siècle.

Quant aux squelettes d'adultes, il me semble possible de les classer en deux groupes bien différents: le premier groupe de haute stature (1 m. 80) avec crâne dolichocéphale; le second groupe de taille moyenne (1 m. 65) avec crâne brachicéphale. L'examen des mâchoires recueillies ou reconstituées (une trentaine) indique chez les adultes fort peu de carie, mais une abrasion nettement caractérisée, et chez les enfants une évolution dentaire qui semble différente de la nôtre: la canine de remplacement apparaissant après la deuxième grosse molaire. Mes faibles connaissances ne me permettent pas de parler davantage des observations faites sur les éléments osseux avant de les avoir soumis à l'examen des spécialistes.

Telles sont les diverses observations et hypothèses faites au sujet des trouvailles recueillies dans l'exploration des 81 tombes du cimetière barbare de Sauvillè. En tirer des conclusions me semble prématuré, car il reste encore une trop grande surface à fouiller. Je le ferai sans hâte, en essayant de faire rendre au gîte que j'explore le maximum de renseignements. Je regrette simplement que le peu de loisirs dont je dispose ne me permettent pas de me livrer davantage à cet intéressant et passionnant travail. (1)

Pour terminer, permettez-moi de remercier tous ceux qui m'ont aidé et encouragé dans ma tâche. Je citerai particulièrement parmi les Nancéiens: M^{me} et M. Saint-Just Péquart, M. Guinier, M. Ed. Salin, M. Goury, M. le Professeur Gaston Michel, M. le Docteur Morin, MM. Sadoul, M. Bernanose, M. Gaston Claude, répétiteur au Lycée, M. Roger Kelbert, de la Société d'Archéologie Lorraine.

Enfin, je remercie l'Association Lorraine d'Etudes Anthropologiques de sa charmante hospitalité et tous les auditeurs de leur bienveillante attention. (2).

(1) L'année de fouilles 1930 a été terminée le 26 octobre par l'exploration de la 94^e tombe. (Surface totale explorée 540^{m²}).

(2) Cette conférence était illustrée de 60 projections préparées par l'auteur.